

DECISIONS DU CONSEIL COMMUNAL ET FAITS MARQUANTS JANVIER A JUIN 2019

Conseil communal :

M. Anthony Forré (MSI-CLI) remplace M. le conseiller Stéphane Moix qui a obtenu l'autorisation de démissionner de sa fonction de conseiller communal. A la suite de ce changement de conseillers, la répartition des dicastères a été légèrement modifiée. Cette répartition peut être consultée sur le site www.saxon.ch (Administration/Autorités/Conseil communal).

Réceptions :

La Commune a eu l'honneur d'accueillir :

- La 58^{ème} Amicale de la Quintette par la Fanfare le Corps de Musique,
- Le Grand-Prix l'Echappée (course de vélos),
- Le 27^{ème} Festival des fanfares libérales-radicales du Centre par la Fanfare La Concordia,
- Le Trail de la Pierre-A-Voir,
- La 6^{ème} Marche du Troupeau,
- La soirée villageoise organisée par la Fanfare L'Avenir.

Personnel communal :

MM. Christian Bolli et Marcel Montet ont été engagés définitivement aux Travaux Publics. M. Cédric Teixeira Pereira effectue un stage aux Travaux Publics jusqu'au 31 octobre 2019. Le Conseil a pris acte de la démission de M. Pascal Bonvin au Service Technique. Il sera remplacé par M. Claude Canossa, dès le 1^{er} septembre 2019.

Jobs d'été :

Le Conseil a engagé les personnes suivantes au Service de conciergerie, aux Travaux Publics et à l'Administration :

- Mlle Tania Kurzen, Saxon
- Mlle Maurane Farinet, Saxon
- Mlle Garance Haefliger, Saxon
- Mlle Ana Nascimento Dias, Saxon
- M. Loïc Caballero, Saxon
- M. Tanguy Haefliger, Saxon
- M. Sasha Piaia, Saxon
- M. Alexander Debesay, Saxon
- M. Axel Fumeaux, Saxon
- M. Aurélien Mayencourt, Saxon
- M. Kevin Singh Vouilloz, Saxon
- M. Halwast Sofi Hamed, Saxon

Maison de Commune :

Les travaux de réfection de la salle des Combles ont été adjugés à l'entreprise Nicolas Venturi, Saxon.

Ancienne Maison de Commune :

Le Conseil a confié à la société PMAX SA, Saxon, l'étude pour remplacer le chauffage électrique de ce bâtiment.

PIDR :

La Police Intercommunale des Deux Rives a fait l'acquisition d'un radar répressif. Selon le préavis de la Commission Intercommunale de Police, M. Patrick Morend, de Fully a été engagé dès le 1^{er} avril 2019 pour compléter l'effectif.

Abri PC :

Une partie de la conduite d'eau potable défectueuse a été remplacée par l'entreprise Forré SA, Saxon. La commande de deux grands frigos a été confirmée à Resto-Tec Sàrl, Saxon.

Commission Intégration :

Mme Liliana Dos Santos a démissionné de son poste pour des raisons professionnelles. Elle a été remplacée par Mme Mégane Eryilmaz de Saxon.

Etat-Major en cas de catastrophes :

MM. Gasper Marku et Philippe Merminod ont intégré la cellule « RENS ». M. Bernard Mayencourt remplacera Mme Alexandra Moulin Rausis, qui a démissionné de son poste de Chargée de l'information et de la communication.

Colonne de secours Région 12 :

Mme Adélaïde Merminod a pris ses fonctions comme « First Responder » pour la région des Mayens.

Autorité de Protection de l'Enfant et de l'Adulte (AP2R) :

Le Conseil a approuvé l'engagement de M. Maël Loretan, Saxon, à la fonction de greffier juriste.

Personnel enseignant :

MM. Frédéric Dupont et Albert Zufferey ont fait valoir leur droit à la retraite à partir du 1^{er} septembre 2019. Les personnes suivantes ont été engagées :

Pour une durée déterminée :

- Mme Méloée Antonietti de Prarreyer,
- Mme Camille Salamin de Grimentz,
- Mme Aline Aubry de Saillon,

Pour une durée indéterminée :

- Mme Sabrina Romailier de Granges,
- Mme Elodie Roth de Saxon,
- Mme Chloé Jenni de Charrat,
- Mme Carla Ferrada de Saxon.

Camps de ski :

Le Conseil a décidé de maintenir la subvention de Fr. 50.00 pour les élèves domiciliés à Saxon qui participent aux camps de ski organisés par la Direction de l'ECCG de Martigny.

Jumelage :

Les enfants de Bouliac ont séjourné du 23 au 1^{er} mars dans notre Commune. Les élèves de 6H de la classe de Mme Sandrine Cotture se sont déplacés à Bouliac du 11 au 18 juin 2019. Le Groupe Théâtre de Bouliac nous a rendu visite du 8 au 10 juin 2019. La société de gymnastique l'Espérance a effectué un séjour à Bouliac du 20 au 23 juin.

Salle polyvalente :

L'Helvetia Patria a versé la dernière indemnité à la Commune pour liquider le sinistre suite à l'incendie de la Florescat du 8 juin 2016.

Règlement d'utilisation des salles :

Le Conseil a adopté les nouveaux règlements, contrats de location et tarifs pour les salles du Village et pour la salle polyvalente.

Complexe sportif du Pérosé :

Les travaux de pose d'un cadre en inox pour fermer l'enceinte du box multisports ont été adjugés à Constructions Métalliques Serrurerie David Pereira, Saxon.

Sport :

M. Bernard Mayencourt s'est vu octroyer un mérite spécial pour sa participation au Tor des Géants en 2017 et 2018 (ultra-trail de 330 km).

Une équipe formée des membres du Conseil et du personnel communal a participé au tournoi inter-entreprises organisé par le FC Saxon Sport le 15 juin 2019.

Dans le cadre du défi « La Suisse Bouge », les hommes de Saxon ont gagné par 41'300 minutes contre 39'598 minutes pour les femmes.

Piste de luge :

Grâce à une météo clémente et au dévouement des organisateurs, un concours a pu être organisé le 10 février 2019.

Sociétés locales :

La Commune a mis à disposition du Ski-Club "La Luy", de la FSG « l'Espérance » et du Moto-Club "La Daille" des boxes dans les sous-sols de la salle polyvalente pour leur permettre d'entreposer leurs archives.

EPAC :

Les travaux de préparation du mur situé au Sud de l'école et de peinture intérieure ont été adjugés à l'entreprise Christian Pillet, Saxon.

Œuvre d'art au Pérosé :

Le Conseil a confié à M. Julien Loutz, Saxon, la création d'une statue pour décorer la place de détente.

Révolte paysanne de 1953 :

A la suite d'une initiative de l'Amicale AA+Saxon, une stèle commémorant les événements de 1953 a été inaugurée à la Place de la Gare.

Bibliothèque :

Le Conseil a pris acte de la démission de Mme Dominique De Régibus en qualité de bénévole.

L'Abricopain :

Mme Maéva Roduit de Fully a été engagée comme assistante socioéducative ASE.

Mlle Doris Ekousovon-Messan, Sion, Mlle Alisson Badoux, Saxon, M. Rafael Da Costa, Martigny et M. Brian Putallaz, Chamoson ont été engagés pour effectuer un stage d'une année au sein de la structure.

M. Gabriel Silva Da Costa, Saxon, a été engagé comme apprenti assistant socioéducatif dès la prochaine rentrée scolaire 2019-2020.

Réseau parents d'accueil :

Mme Maria Da Silva Ramalho a démissionné du poste de maman de jour. Mmes Carla Sofia Barbosa Mendes Botelho, Paola Sofia Gonçalves Oliveira Mota et Sonia Raquel Rodrigues Fernandes ont été engagées pour compléter la structure.

Commission des Affaires sociales :

La Commission a participé à l'organisation de la Fête des voisins le 24 mai 2019.

Association A'dom :

Le Conseil a accepté l'augmentation de la participation communale à hauteur de Fr. 1.50 par habitant dès le 1^{er} janvier 2019 pour ce foyer de jour de Fully qui accueille également des personnes domiciliées dans notre Commune.

Matériel pour les Travaux Publics :

Le Conseil a passé commande d'un élévateur électrique auprès de Neuwerth Logistics SA, Ardon. L'ancien élévateur à essence sera dorénavant utilisé à la STEP.

Espace public à Gottefrey :

Le Conseil a adjugé le mandat d'étude pour l'aménagement d'un espace public entre la salle polyvalente et les anciens dépôts d'Alpfruits SA, au bureau d'architecture CEPA Sàrl, Saxon.

Aménagement du Chemin du Bay :

Les travaux ont été adjugés comme suit :

- **Appareillage** : Vincent Pedroni Sàrl, Saxon
- **Génie civil** : Joseph Carron SA, Saxon

Projet de remise en état périodique des chemins agricoles (REP) :

Les travaux ont été adjugés comme suit :

- **Chemin n° 28 aux Frasses** : Jacques Lambiel, Saxon
- **Chemin n° 29 aux Frasses** : Joseph Carron SA, Saxon

Eclairage public :

Le Conseil a adjugé les travaux de remplacement de l'éclairage de la Place du Village à Télécontact SA, Uvrier.

Entretien des torrents :

Les travaux d'entretien des différents torrents ont été adjugés au Triage Forestier des Deux Rives, Riddes, pour une période de 4 ans, soit jusqu'en 2022.

Espace réservé au cours d'eau (ERE) :

Le Conseil d'Etat a homologué le dossier lié à l'espace réservé au cours d'eau en date du 22 mai 2019.

Ligne à haute tension Riddes – St-Bernard :

Swissgrid SA a signé avec la Commune les actes de constitution de servitudes pour la construction, le passage et l'exploitation d'une ligne électrique sur le territoire communal.

Place de jeux de la Pierre :

Les travaux de remise en état de la place ont été adjugés comme suit :

- **Matériel de jeux** : Fuchs Thun AG, Thun
- **Génie civil** : Jacques Lambiel, Saxon

Couvert de Plan-Bot :

Les travaux de rénovation du couvert-grill ont été adjugés comme suit :

- **Charpente** : Nicolas Venturi, Saxon
- **Ferblanterie** : Forré SA, Saxon
- **Dallage et maçonnerie** : Michel Maret & Fils SA, Saxon

Vente de terrain :

- 185 m² à La Laire à la société Immobilier Global SA.

Location de terrains :

Le Conseil a confié à Mme Marina Sofia Da Silva Santos, Charrat, l'entretien de plusieurs parcelles situées à L'Airette et aux Fingles.

Véhicules électriques :

Au vu du manque d'engouement de la population, Electriceasy SA a retiré les deux véhicules électriques qui étaient mis à sa disposition le long des quais CFF.

Contrôles énergétiques des bâtiments :

Le Conseil a pris acte de la démission de M. Damien Pedroni au 31 juillet 2019.

Panneaux photovoltaïques :

Le Conseil a maintenu la pratique habituelle en lien avec la pose de panneaux photovoltaïques sur les toits des vestiaires du Complexe sportif du Pérosé et des locaux de la STEP, à savoir une collaboration avec SEIC/TELEDIS SA, Vernayaz, aux conditions habituelles (répartition des frais et des recettes à raison de 50% pour chaque partenaire).

Emprunt :

Le Conseil a renouvelé l'emprunt de Fr. 3 mio contracté auprès de la BCVs pour une durée de 8 ans, soit jusqu'au 28 février 2027.

Réseau d'eau potable :

Les travaux de remplacement de la conduite d'eau potable dans le secteur du Casino ont été adjugés comme suit :

- **Appareillage** : Marcel Pedroni & Fils, Saxon
- **Génie civil** : Jacques Lambiel, Saxon

Le Conseil a confirmé à Von Roll Ag, Emmenbrücke, la planification de la mise en service et l'entretien d'un appareil de mesures pour faciliter les recherches de fuites d'eau.

Compteurs d'eau :

Le Conseil a décidé de faire installer des compteurs d'eau à induction fournis par la maison Aqua Metro SA, Therwil, dans les nouvelles constructions. Un planning des travaux a été établi pour permettre le changement de l'ensemble des compteurs équipant les bâtiments, quartier par quartier.

Collecte de vêtements usagés :

Texaid Textilverwertungs AG a délivré à la Commune de Saxon un certificat « or » en lien avec la récolte de vêtements usagés, dont le volume a atteint 58'185 kg en 2018. L'économie réelle d'émission de CO2 représente 1'804 kg par rapport à l'économie potentielle fixée par cette société (1'253 kg), soit un ratio de plus de 100%.

Déchetterie :

Le Conseil a prolongé jusqu'en 2021 le contrat d'exploitation de la déchetterie des Quiess qui lie la Commune à Retripa SA, Monthey.

STEP :

Les travaux d'agrandissement ont été adjugés comme suit :

- **Programmation informatique** : DPE Electronique, Sierre
- **Pompes de relevage** : Etablissement Chappot SA, Charrat
- **Travaux de carottage** : Discobéton SA, Conthey
- **Installations des parois de douche** : Gétaz Miauton, Sion
- **Electricité** : Swisspro, Sion
- **Pose d'une clôture et d'un portail** : Martinetti Frères SA, Martigny
- **Amenée d'eau industrielle** : Forré SA, Saxon
- **Equipement des bassins** : Techfina SA, Petit-Lancy
- **Armoire de séchage** : Hach Lange SA, Rheineck
- **Colonne de buanderie** : Art'Ech, Saxon
- **Installations électriques** : Electricité Sédunoise, Saxon
- **Travaux complémentaires de maçonnerie** : Schnyner Bau AG, Gampel

La nouvelle STEP est opérationnelle à 100% à partir de la fin mars 2019. Une inondation des locaux est survenue le 21 juin à la suite d'importantes arrivées d'eau résultant de fortes pluies. Le sinistre est actuellement en cours de traitement.

Droit de cité :

Sur préavis de la Commission du Droit de Cité, le Conseil a accepté la demande présentée par :

- Mme Ljumnija Maloku et ses enfants